

20<sup>e</sup> ANNEE

LIÈGE le 22 DÉCEMBRE 1888.

N<sup>o</sup> 483

Bureau  
Passage  
Lemonnier 12  
10 Centimes le NUMÉRO

Bureau  
Passage  
Lemonnier 12  
10 Centimes le NUMÉRO

# LE RASOIR



## LA CHUTE D'UN ANGE

ANGES PURS, ANGES RADIEUX  
PORTEZ SON ÂME AU SEIN DES CIEUX!

*(Il lui sera beaucoup pardonné  
parcequ'il a beaucoup CANÉ)*

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco, f. 5-00  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Editeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
A FORFAIT.  
Un numéro : 10 cent

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## L'affaire Vigneaux-Wilson.

L'incident Vigneaux-Wilson dont on fait grand bruit en ce moment est venu nous prouver, une fois de plus, qu'en matière judiciaire comme en bien d'autres matières, tout dépend souvent des cas.

On connaît les faits : Le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire Wilson, désespérant d'établir à suffisance de droit la culpabilité du gendre de l'ex-président de la République, avait cru pouvoir se servir d'un truc pour arriver à pincer son homme.

Il s'était donc avisé de téléphoner à Wilson en se donnant la fausse qualité d'un complice, et, grâce à des questions habilement tournées, il obtenait bientôt, de la bouche même du principal inculpé, des renseignements précieux qui ne permettraient plus le moindre doute au sujet de la culpabilité de ce dernier.

Heureux et content, le juge d'instruction s'empressa d'aller faire part de cette bonne aubaine au procureur-général, son chef hiérarchique. Mais, au lieu de lui adresser des félicitations, celui-ci se mit à l'apostropher sévèrement; puis, après avoir reproché vertement à son subordonné de s'être servi de moyens indignes d'un magistrat et incompatibles avec les traditions chevaleresques de la justice française, il lui annonça son intention de proposer des mesures disciplinaires à son égard.

Le lendemain, M. Vigneaux (c'est le nom du juge d'instruction) était révoqué de ses fonctions.

Je ne veux pas insinuer que l'attitude de M. le procureur-général près la cour de Paris aurait été différente s'il se fut agi de tout autre inculpé.

Non! La justice est comme la femme de feu César, laquelle, malgré les cornes gigantesques dont elle ornaît le front de son mari, jouissait quand même de l'heureux privilège de rester à l'abri de tout soupçon.

J'entends seulement faire remarquer que l'attitude prise par le chef du parquet de Paris en cette circonstance manque essentiellement de logique.

De tout temps, en France plus encore que partout ailleurs, la justice a non seulement toléré mais encouragé les trucs dont se servent ses auxiliaires, dans le but de pincer quelque malfaiteur expérimenté.

Qui ne sait qu'à Paris par exemple, la police secrète compte parmi ses membres plusieurs forçats libérés qui ont pour mission d'attirer dans des guets-apens ou de faire chanter leurs anciens compagnons de bagne.

Alors pourquoi affecter de se montrer si indigné parce qu'un juge d'instruction s'est cru autorisé à user à son tour de malice pour mettre dedans un coupable d'une habilité rare et d'une adresse consommée?

Une façon d'agir reconnue digne d'éloges, lorsqu'elle est employée par des

agents subalternes, ne peut devenir subitement blamable, quand elle est utilisée, dans l'intérêt de la justice, par des fonctionnaires d'un ordre supérieur.

Et puis, pourquoi diable les magistrats devraient-ils faire montre de tant d'égards envers les malfaiteurs qu'ils sont chargés d'interroger?

Les assassins, les voleurs et les faussaires n'y mettent pas tant de façons, eux. Au contraire, lorsqu'il leur prend fantaisie de nous écharper ou de nous dévaliser, ils se servent le plus souvent d'expédients d'une délicatesse au moins douteuse, et la loyauté des trucs qu'ils emploient, pour nous arranger notre affaire, reste généralement le moindre de leurs soucis.

Je ne vois pas dès lors pourquoi la société, représentée par le juge d'instruction ou par toute autre personne ne leur rendrait pas la monnaie de leur pièce... à l'occasion.

A. RIGOBERT.

## Conseil communal de Liège.

Séance du 16 Janvier 1888.

A 6 h. 45<sup>me</sup> très précises les membres du Conseil font leur entrée solennelle dans la salle de leurs délibérations, avec un air de majesté fort bien en situation.

M. Warnant seul est absent.

M. D'ANDRIMONT, bourgmestre. — La séance est ouverte. Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. CHARLES. — Messieurs, vu la solennité des circonstances, je demande que tous les membres du Conseil qui prendront la parole pendant cette séance soient tenus de s'exprimer en wallon.

M. SCHOUTETEN. — Cela par exemple, on peut dire que c'est une bonne proposition. Allet, évoie mes éfants, et jâsons turtos wallon! (*Mouvement prolongé.*)

M. D'ANDRIMONT. — Si vous voulez m'en croire, Messieurs, parlons encore français pour cette fois. Il y a sans doute aujourd'hui beaucoup de flamands dans l'auditoire et il est assez désirable que nous soyons compris d'eux. (*Adhésion unanime.*)

M. RENARD, (*bas à M. Jamolet.*) — Li dial m'arêge, Servâ, jî créu qui n'a s'ta rire chial.

M. JAMOLET (*bas à M. Renard.*) — Ratin ine gotte Jean; ti n'a co rin veiou.

M. D'ANDRIMONT. — Nous abordons donc l'ordre du jour en français. Comme vous le savez, Messieurs, vous êtes réunis pour procéder à l'élection de quatre échevins.

Vous voterez comme bon vous semblera. Je ne veux pas dire que cela m'est égal. Loin de là! Mais enfin vous devez comprendre que..... D'abord si..... et puis d'ailleurs, ..... enfin, en ma qualité de bourgmestre nommé directement par le Roi, mon devoir est de m'incliner devant votre vote quel qu'il soit, et ma foi, Messieurs, je m'inclinerai.

M. MAGIS, (*à part.*) — Gros malin, va! Tu as de la chance que Warnant n'est pas ici. Il l'aurait joliment remballé, lui!

M. KLEYER, (*bas à M. Ziane.*) — Oui, je le sais, si la crise éclatait, il se présenterait certainement des hommes capables et dévoués pour succéder aux titulaires actuels. La seule difficulté serait peut-être de trou-

ver le successeur de Stévert aux travaux publics.

M. ZIANE, (*bas à M. Kleyer.*) — Où donc voyez-vous là des difficultés, mon cher? Ne suis-je pas là, moi!

M. KLEYER, (*ahuri.*) — C'est juste, je n'y pensais pas. (*La conversation ne continue pas.*)

M. D'ANDRIMONT. — La parole est à M. Hanssens.

M. HANSENS. — Quelques mots d'explications seulement. Il y a, paraît-il, un cabalo montée contre moi. Parole d'honneur, je n'y comprends rien! Je sais bien que l'on me reproche certain vote, d'un wallonisme douteux, que j'ai émis l'autre jour à la Chambre. Mais, Messieurs, j'ai été dans cette circonstance d'une logique indiscutable. (*Mouvement.*)

En effet, dans toutes les grandes occasions, n'ai-je pas toujours systématiquement voté..... autrement que l'on s'y attendait. Or qu'attendiez-vous de moi ici? Vous comptiez naturellement que j'aurais voté avec les wallons contre les flamingants! Eh! bien, conformément à ma méthode habituelle, j'ai fait le contraire.... et j'ai voté avec les flamingants contre les wallons. Mon seul crime est donc d'avoir su rester conséquent avec moi-même. Aussi Messieurs, je n'en doute nullement, il arrivera un jour où l'honnêteté publique comprendra que c'est ainsi que doivent toujours agir les véritables hommes d'Etat. Sur ce, Salut en de hôste et Endrach macht mach. (*Il sort en se trébuchant contre la porte du fond. — Sensation prolongée.*)

M. D'ANDRIMONT. — Le scrutin est ouvert pour la nomination du premier échevin. (*Pendant le dépouillement des conversations particulières s'engagent entre divers membres.*)

M. ANTEN, (*bas à M. Malherbe.*) — Je ne dis pas, mais la grande difficulté serait, selon moi, de trouver un bon échevin des travaux.

M. MALHERBE, (*bas à M. Anten.*) — Oh! quant à cela, vous pouvez-vous tranquilliser. Je suis quant à moi tout disposé à me sacrifier de nouveau.

M. ANTEN. — Ah! diable, c'est vrai; il y a vous. (*La conversation continue.*)

M. MICHA, (*bas à M. Graindorge.*) — Ce n'est pas que je tiens extraordinairement à une place d'échevin, mais vous comprenez que, si on fait un pressant appel à mon dévouement, je serais forcé malgré moi de....

M. GRAINDORGE, (*bas à M. Micha.*) — Je te comprends, Alfred, et, qui plus est, je t'admire. (*La conversation continue.*)

M. D'ANDRIMONT. — Voici, Messieurs, le résultat du scrutin. M. Hanssens a obtenu au 3<sup>me</sup> tour 9 voix sur 29 votants. Il est en conséquence proclamé..... L'huissier de service remet un pli à M. le Bourgmestre. Une minute, Messieurs. Je reçois à l'instant de M. Hanssens une lettre ainsi conçue:

"Le Conseil vient de manifester ouvertement sa ferme volonté de me maintenir au poste d'échevin. En conséquence, fidèle à ma méthode habituelle, je refuse énergiquement de conserver l'écharpe à laquelle on veut m'attacher malgré moi." (*Nouvelle sensation.*)

LE POMPIER DE PLANTON, (*à part.*) — On pou dire çou qu'on vou, Hanssens c'est in homme.

M. GERARD. — Au nom de MM. Stévert et Reuleaux et du mien, je déclare qu'en présence de la retraite volontaire de M. Hanssens nous ne sommes plus candidats aux fonctions d'échevins.

M. D'ANDRIMONT. — Puisque mes échevins actuels me lâchent, à vous Messieurs, d'en nommer quatre d'autres.

M. MAGIS. — Si nous remettons l'affaire à huitaine, M. le Bourgmestre Les appétits à satisfaire sont nombreux et comme il n'y a malheureusement que quatre.... plats, un peu de réflexion me paraît indispensable.

M. D'ANDRIMONT. — D'accord. A huitaine donc.

Maintenant, Messieurs, je vous proposerai une petite paskei! pour terminer la séance. (*Applaudissements prolongés.*)

M. D'ANDRIMONT, (*chantant*):  
"Et vos veures sûr qu'a l'anneie  
"On donret po sujet d'paskeie  
LE CONSEIL EN CHŒUR:  
"Leve Hanssens en Coremans  
"Van de voter voor Nederlans"

La séance est levée à 8 heures. La foule se retire en proie à une vive émotion et va commenter dans les cafés des alentours les émouvants incidents de la soirée. A minuit 45 minutes l'émotion de la foule avait pris des proportions... indescriptibles.

Le Sténographe commissionné  
ALI-BABA-DEUX.

## Proh pudor!

Qui donc nous délivrera des pères de famille?

Après avoir joué avec tant de conscience, au lendemain de la promulgation de la néfaste loi scolaire de 1884, le rôle si important qui leur était attribué *in illo tempore*, ces impitoyables fabricants de progéniture auraient certes eu le droit de nous ficher définitivement la paix et de ne plus sortir de la coulisse.

Mais point; ils n'ont pu se résigner à s'éclipser pour tout de bon, et voici qu'ils rentrent de nouveau en scène, plus convaincus que jamais de l'importance et de la majesté de leurs fonctions.

C'est la reprise de *Francillon* au théâtre royal qui a servi de prétexte à cette nouvelle intervention des pères de famille.

En voyant figurer sur l'affiche la célèbre comédie d'Alexandre Dumas, les bons papas des premières loges se sont mis à trembler pour la vertu de leurs filles. Puis, après s'être mutuellement confié leurs craintes et leurs alarmes, ils ont pris l'héroïque parti d'aller s'épancher... par correspondance, sur le sein sévère, mais paternel aussi, du respectable *Journal de Liège*.

"Nous, pères de famille, écrivaient-ils, il y a quelques jours, à l'antique feuille de la place St-Lambert, nous nous abonnons au théâtre surtout pour nos enfants. Personnellement, nous préférierions le moindre fauteuil aux loges, qui nous coûtent gros et qui ne brillent ni par le confortable ni par la propreté.

"Il nous est pénible de devoir fréquemment priver notre famille du plaisir du théâtre parce que les pièces jouées ne conviennent guère aux jeunes filles. Il en est

ainsi de *Denise* et de *Francillon*, dont l'affiche annonce la représentation comme prochaine.

Vrai, cela me fait de la peine... pour ces pauvres jeunes filles. Je compatis même bien sincèrement à la douleur qu'elles doivent éprouver, lorsque l'auteur de leurs jours les prive brutalement du plaisir du théâtre, sous prétexte que le spectacle annoncé ne convient pas aux âmes chastes et timides.

Je ne puis m'empêcher au surplus de faire remarquer aux « quelques pères de famille des premières loges » qui ont collaboré à la missive dont j'ai cité plus haut un extrait, que le théâtre n'a pas été précisément inventé pour les âmes innocentes et divines qui croient encore de bonne foi qu'elles sont venues au monde dans un chœur.

Il n'existe pas dans tout le répertoire une seule pièce qui convienne à de semblables ingénues, et je conseille fortement aux heureux pères qui comptent parmi leur progéniture des échantillons de l'espèce, de ne jamais mener ces trésors de candeur au théâtre, si ce n'est toute fois aux représentations du Cercle Saint Ambroise ou du patronage St Laurent.

Quant aux jeunes filles en âge de mariage, qui viennent principalement au théâtre pour s'offrir en spectacle elles-mêmes aux gommeux à la recherche d'héritières, j'estime qu'elles peuvent tout aussi bien écouter sans rougir les thèses scabreuses et les mots risqués de *Denise* et de *Francillon*, que les aveux brulants de *Marguerite* ou que les tirades passionnées de *Philippe Derblay* dans la scène célèbre de la nuit de noces.

Or je n'ai jamais entendu dire que « les pères de famille des premières loges » laissent leurs filles à la maison les soirs où l'on joue *Faust* et le *Maitre des Forges*.

Au contraire, cette dernière pièce passe pour être excessivement morale, et l'attention soutenue avec laquelle les jeunes demoiselles suivent généralement la scène délicate à laquelle j'ai tantôt fait allusion, ne semble effrayer en aucune façon les respectables auteurs de leurs jours.

Faut de la prudence sans doute, mais pas trop n'en faut. Que l'on ne cherche donc pas à nous priver, nous autres hommes, de spectacles qui nous sont agréables, sous le fallacieux prétexte de ménager les gracieuses oreilles de mignonnes donzelles qui en savent souvent tout aussi long que nous sur certains chapitres. RACAGNAC.

De çà, de là.

**Jubilé pontifical.** — La *Gazette de Liège* publie le programme complet du grand pèlerinage qui partira de Belgique pour Rome, le lundi 9 Avril, sous la présidence de S. G. Mgr. Doutreloux, évêque de Liège, et de S. G. Mgr. Lambrecht, son collègue in partibus de Gerra.

Bien que je n'aie fait que parcourir rapidement ce long boniment, j'ai cependant pu constater que les pieux organisateurs de ce pèlerinage apostolique se sont préoccupés avec une expérience et une intelligence dignes d'éloges de l'article chicaille.

Ainsi d'après le prospectus publié par la *Gazette*, le déjeuner se composera d'un plat d'œufs, d'un plat de poissons, d'un plat de viande, plus légumes, entremets, dessert et une demi-bouteille de vin.

Vérifier le présent quel sera le menu du dîner : Un potage, quatre plats de poisson et de viande, légumes, entremets, fromages, fruits, dessert et une demi-bouteille de vin, le tout (c'est le prospectus qui le dit) sous le haut patronage de N. N. S. S. les Arche-

vêque et évêques de Belgique.

On voit que, malgré tous les soucis de leur saint ministère, ces dignes prêtres trouvent encore le temps de songer à l'estomac de leurs ouailles.

La crosse alternant avec la fourchette qu'on? Tenez, vous ne croiriez pas combien ce contraste touchant me donne appétit.

**Une sainte douzaine.** — Le besoin de nouveaux saints commençant à se faire sentir avec une intensité inquiétante, S. S. Léon XIII vient de mettre solennellement en mouvement son infailibilité pour remédier à cette triste situation.

Depuis le 15 Janvier le calendrier romain se trouve gratifié de douze saints en plus, et, chose digne de remarque, c'est le Pape lui-même qui a procédé en personne à la cérémonie de la canonisation de ces nouveaux pensionnaires officiels du Paradis.

Si après une affaire comme celle là, S. S. Léon XIII ne rattrape pas d'urgence la souveraineté temporelle des anciens jours, eh! bien, je n'y comprends plus rien du tout.

**Gracieusetés diplomatiques.** — L'ambassade du roi de Siam a été reçue l'autre jour par M. Bernaert, chef du cabinet.

Le directeur gerant de la susdite ambassade a été tellement émerveillé à la vue de la trompe d'Onésiphore, qu'il s'est fait un devoir d'offrir séance tenante à cet homme supérieur le grand-cordon de l'ordre... de l'Elephant blanc.

M. Bernaert a tiré un nez!... Vous devez voir cela d'ici.

**Un fier débarras... en perspective.** — Extrait du *Tirailleur*.

« Et le jour où le pouvoir temporel sera rendu au Pape, de tous les pays catholiques partiront de nombreux volontaires qui, à l'exemple des zouaves pontificaux de 1860, voudront constituer au Saint-Père sa garde pontificale, et de cette garde, nous en serons. »

Ah! bien alors, si une seconde édition du pouvoir temporel doit avoir pour résultat de faire filer vers Rome les rédacteurs du *Tirailleur* en particulier et tous les journaliers cagots du pays en général, je demande qu'on rétablisse au galop cette machine-là. Nous n'avons rien à perdre au change. Au contraire.

**Menottes.** — Sous ce titre alléchant, la *Meuse* publiait l'autre jour l'article suivant :

« M. Dejaer, rue St-Marguerite, 160, est l'inventeur d'un ingénieux système de menottes dont l'emploi offre incomparablement plus de sécurité que celui des anciens appareils de ce genre. Aussi commence-t-il à se répandre sérieusement. On ne peut que le recommander à l'attention des administrations communales et policières. »

Aux administrations policières, soit! Mais pourquoi diable aux administrations communales?

Est-ce que par hasard la *Meuse* voudrait insinuer que.....

Il est de fait que par le temps de *Baudet* qui court!

**Sincères remerciements.** — Merci à notre excellent confrère l'*Avenir* qui a bien voulu annoncer les transformations que nous avons apportées depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le mode de publication de notre journal.

Nous aussi, nous souhaitons bonne chance à l'*Avenir* qui, ainsi que nous l'avons déjà fait connaître, paraît à présent deux fois par semaine.

**Petit cours d'économie domestique.** — Annonce vieillie l'autre jour dans le *Journal de Liège* :

« La servante bien connue qui joui ma-

tin, vers 9 heures, chez X<sup>...</sup>, pont d'île, a acheté fil de fer est priée d'y reporter paraît-elle, manche rond, qu'elle y a pris ».

Je me permettrai de faire remarquer à l'intéressé que, puisque la servante en question lui est si bien connue que cela, il était parfaitement inutile dans l'occurrence de déboursier environ un franc, pour frais d'annonces.

Il suffisait de rédiger un petit billet et de l'envoyer, affranchi au moyen d'un timbre-poste de 10 centimes, à l'adresse de la servante bien connue, d'où 0,90 centimes d'épargné.

Mais voilà, il y a des gens qui n'ont aucune notion des principes les plus élémentaire de l'économie domestique.

**Une douche.** — Un commencement d'incendie a éclaté Lundi soir, en pleine représentation, au théâtre de l'Alhambra à Bruxelles.

« L'alarme fut vive, dit la *Gazette Pétrus*. M. Oppenheim, directeur du théâtre, s'avança en scène et engagea le public à ne pas avoir de crainte. Une figurante eut alors une idée originale qui eut un excellent effet. Elle cria au chef d'orchestre :

« Jouez la Brabançonne. Cela calmera tout le monde! »

« Les musiciens entamèrent l'air national. » Bref en fin de compte, il n'y eut pas de panique.

C'est égal, la Brabançonne qui servait autrefois à enthousiasmer les masses, utilisée aujourd'hui en guise de calmant, eh! bien, vrai là, c'est drôle. *Quantum mutatus ab illo.* BRICOLEUR.

Les Wallons à Anvers.

Un de nos concitoyens M. J. Pietkin, employé à l'administration communale d'Anvers, vient de faire paraître dans cette ville un *Almanach-guide* très intéressant.

Outre un grand nombre de renseignements utiles, il contient le relevé des citoyens nés dans le pays wallon qui figurent, au nombre de près de 1200, sur les listes électorales anversoises.

« Au 1<sup>er</sup> Septembre 1887, dit M. Pietkin dans sa préface, la population d'Anvers était d'environ 216,000 habitants et le nombre des électeurs communaux de 17,280, soit 12,5% ».

« Etablissons la proportion et nous verrons, puisque nous comptons 1200 électeurs, que la population wallonne à Anvers est en réalité de 14600 âmes. »

Ce chiffre prouve suffisamment la haute utilité de l'excellent travail de M. Pietkin.

Son *Almanach-guide* comble une véritable lacune et il sera certainement considéré comme un *vade-mecum* indispensable, tant par la colonie wallonne qui devient chaque jour de plus en plus nombreuse à Anvers, que par tous les wallons qui sont en relation d'affaires avec la métropole commerciale.

Les commandes doivent être adressées à M. J. PIETKIN, rue de la Brèche, 32, ANVERS (Sud). A. R.

Bibliographie

Pour paraître prochainement : « *Mes Gaffes* », 15 gros volumes in folio, reliés en parchemin, par M. LEOPOLD HANSENS, membre de la chambre des représentants.

On souscrit dans les meilleures librairies wallonnes et flamandes. ZUTALORS.

Faits-divers

**Le Carnaval de Nice à Rome.** — A l'occasion de ces fêtes qui promettent d'être très brillantes cette année, l'*Excursion* organise des voyages fort avantageux.

Le départ pour Nice aura lieu le 7 février et comprendra la visite de Marseille, Cannes, l'île Ste-Marguerite, Nice (mardi gras), Monaco et Monte-Carlo, pour 250 frs., avec retour, moyennant majoration de prix, par Gènes, Tunis, Milan, la Chartreuse de Pavie, et la ligne du St-Gothard.

L'excursion pour Rome et Naples, comprenant la visite de l'Italie, partira également le 7 février et coûtera 110 frs. pour 20 jours, avec faculté de prolongation.

Les prospectus gratuits seront adressés à toutes les personnes qui en feront la demande à M. Ch. Parmentier, Directeur de l'*Excursion*, 109, boulevard Anspach, à Bruxelles.

Théâtre Royal.

*L'Africaine* a été fort convenablement interprétée cette semaine par notre troupe de grand-opéra.

M<sup>lle</sup> Thuringer a tenu le rôle de *Selika* en comédienne habile et en chanteuse de bonne école.

M<sup>lle</sup> Sani a, de son côté, chanté le rôle de *Inès* avec sa correction habituelle.

M. Claeys est resté le brillant *Nelusko* des années précédentes; il a comme toujours été chaleureusement applaudi et rappelé après chacune des principales scènes.

M. Bucognani a chanté avec vaillance le rôle de *Vasco de Gama*; il a su aussi, plus d'une fois, se faire applaudir. Enfin M. Guilbert nous a présenté un *Don Pedro* plein d'autorité.

Ajoutons que les petits rôles étaient généralement bien tenus et que les chœurs se sont acquittés de leur tâche d'une façon très satisfaisante.

On annonce pour lundi prochain, 23 Janvier, la première de JACQUES CLÉMENT, grand-opéra en quatre actes et 5 tableaux, musique de Grig.

La représentation aura lieu au bénéfice de M<sup>me</sup> Coulon, préposée au bureau de location, qui a toujours rempli ses fonctions à la satisfaction générale.

Les abonnés et les habitués du théâtre royal seront certainement heureux de profiter de la circonstance pour témoigner toutes leurs sympathies à l'aimable bénéficiaire. X.

CASINO GRÉTRY.

DIMANCHE 22 JANVIER 1888

à 8 heures

Au bénéfice de M. François BILLON, Régisseur-Général

GRAND BAL  
PARÉ MASQUÉ & TRAVESTI

ÉCLAIRAGE A GIORNO

L'Orchestre d'élite, sous la direction de M. CHAUMONT, Exécutera les dernières nouveautés du répertoire

Entrée Générale : UN franc par personne

Théâtre royal de Liège.

Dimanche 22 Janvier 1888.

**HAMLET**, (4 premiers actes) grand opéra en 5 actes.

**Bonsoir M<sup>r</sup> Pantalon**, opera comique en 3 actes.

On commencera par : **La poudre aux yeux**, comédie en 2 actes.

Lundi 23 : **Jacques Clément**, grand-op. en 4 actes 5 tabl. (au bénéfice de M<sup>me</sup> Coulon.

Théâtre du Gymnase.

Dimanche 22 Janvier 1888.

**La Fille du Grand Mayeur**, drame en 5 actes.

**Nos Alliés**, comédie en 3 actes.

**La Mariée du mardi gras**, vaudeville en 3 actes.

Lundi 23 : **La Fille du Grand Mayeur**. **Les deux orphelines**, drame en 6 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Dimanche 22 Janvier 1888

**Les Braconniers**, opéra-com. en 3 actes.

**La Bergère des Alpes**, drame en 5 actes.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

# MARMELADE



« Pas une voix ne glisse à mon oreille un mot consolateur. »

Les effets de la nouvelle loi.  
Les echevins passent et le mayor reste

Voici le moment de nous montrer plus vigilants que jamais; et sur ne l'oublions pas: œil pour œil, dent pour dent.



À la recherche de Contesenne.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

« Qu'as-tu donc? tu as l'air tout agité! »  
« Je crains qu'on me prenne pour Contesenne et que l'on m'empoigne. »  
« Mais il n'y a pas la moindre ressemblance... »  
« C'est justement pour cela... »

Le président. « On vous a trouvé la nuit, caché sous le comptoir de la boutique. »  
L'accusé. « Mon président, j'écris que Contesenne ne vienne dévaliser la maison et j'en étais mis dessous pour prêter éventuellement secours aux habitants. »  
Le président. « C'est bien, le tribunal appréciera. »



La question de l'armement de la police à Gand.

« Quelle singulière idée avez-vous donc eue d'aller acheter à Londres les revolvers nécessaires à la police gantoise, alors que vous pouviez avoir la même marchandise, bien à meilleur compte à Liège? »  
« C'est vrai! mais je me suis dit que les détonations des pistolets Liégeois devraient sans aucun doute retentir en Wallon, et vous comprenez qu'en ma qualité de bourgmestre d'une grande ville Fla... mande... »

PARQUET DU PROCUREUR GÉNÉRAL  
A PARIS



AFFAIRE WILSON

PARQUET DU PROCUREUR GÉNÉRAL  
A PARIS



«... et comment êtes-vous parvenu à pincer ce dangereux malfaiteur? »  
« Je me suis fait passer pour un forçat évadé et j'en suis bréves actuels. »  
« La seule difficulté serait, non retour pour faire le coup avec lui. »  
« Vous avez agi en policier zélé et intelligent... Je vous proposerai pour une gratification. »

« Vous avez dites. Vous, la preuve de la culpabilité de Wilson. »  
« Oui, j'ai imité au téléphone la voix d'un de ses complices et j'en suis tombé dans le piège. »  
« Et, monsieur! ce moyen est indigne d'un juge d'instruction; vous avez méconnu les antiques traditions chevaleresques de la magistrature française. Je vais à l'instant proposer votre révocation. »